

***Des N et du N* sujets : des généricités toujours refusées ?**

Audrey ROIG
Fonds de la Recherche Scientifique-FNRS
Université libre de Bruxelles
LaDisco
Gramm-R

Résumé

Si la possibilité pour les articles *le*, *les* et *un* de figurer en position syntaxique de sujet en lecture universelle est unanimement admise, elle semble moins évidente pour les formes *des* et *du*. Dans cette contribution, il est fait état des modalités dans lesquelles *des N* puis *du N* peuvent être les sujets d'énoncés génériques. Qu'ils précèdent un prédicat caractérisant *individual-level* ou *stage-level*, ou encore un prédicat d'espèce, les SN en *des N* et *du N* peuvent en effet donner lieu à une lecture universelle, moyennant quelques conditions et leur inscription dans un contexte particulier, généralement polémique, toujours argumentatif. La généricité des énoncés ouverts par ces SN, cependant, bien qu'elle soit proche en apparence de celle rendue par *le N*, *les N* et *un N*, se singularise par la lecture thétique qui est associée aux articles *des* et *du*. Le caractère athématique de ces énoncés est par ailleurs une donnée souvent oubliée, oubli duquel procèdent les fortes divergences des grammairiens et linguistes quant à la question de la recevabilité des énoncés génériques en *des* et *du*.

Mots clés : article indéfini, article partitif, généricité, universalité, lecture thétique.

Abstract

Although it has been unanimously accepted that the articles “le”, “les” and “un” can fill the syntactic position of subject with a universal interpretation, such a statement is less obvious with the forms “des” and “du”. In this paper, we examine the cases in which “des N” and “du N” can be subjects in generic sentences. Indeed, given certain conditions and a particular context – usually controversial, always argumentative – the “des N” and “du N” NPs can lead to a universal interpretation, when placed before a characterizing predicate of individual-level or stage-level types, or before a kind-level predicate. However, despite an apparent similarity, a difference can be observed between the genericity of the utterances starting with these NPs, and that of the utterances introduced by “le N”, “les N” and “un N”, on account of the thetic interpretation which is linked with the articles “des” and “du”. Besides, the athematic character of these utterances has often been omitted, resulting in strong diverging interpretations among grammarians and linguists with regards to the acceptability of generic utterances in “des” and “du”.

Key words: indefinite article, partitive article, genericity, universal reading, thetic reading.

1. Introduction

Les publications sur la généricité se sont multipliées ces dernières années (cf. notamment Wilmet, 1985, 1986, 1988, 1992 ; Kleiber, 1986, 1989, 1992 ; Olsson-Jonasson, 1986 ; Corblin, 1989 ; Krifka *et al.*, 1995 ; Curat, 1999 ; etc.) et si l'on tend à trouver un terrain d'entente pour la lecture universelle des formes *le*, *les* et *un* en dépit des divergences de points de vue, les énoncés en *des N*, où le SN exerce la fonction de sujet comme dans *Des chats aiment la pâtée*, restent problématiques (cf. par exemple Martin, 1983 ; Heyd, 2003, 2006). Face à cette question, les attitudes varient : certains optent pour le rejet des phrases génériques en *des N* sujet (Grevisse & Goosse, 2007) tandis que d'autres l'admettent (Corblin, 1989 ; Curat, 1999 ; Carlier, 2000 ; etc.), leur connaissant tantôt quelques difficultés à apparaître sans le recours à l'un ou l'autre procédé particulier tel que l'homogénéisation de l'entité rendue *a posteriori* dans l'énoncé (Kleiber, 1998 ; Wilmet, 2003) ou l'insertion d'éléments spécifiques dans celui-ci (Vogeleer & Tasmowski, 2005 ; etc.). La généricité rendue par *du N* sujet dans une structure S-V-O, en revanche, se fait le parent pauvre de ces études et beaucoup la récusent ou la taisent. Pourtant, l'énoncé *Du vin blanc est meilleur que du vin rouge* (Wilmet 2003 : 165) n'est-il pas recevable en lecture universelle ? L'expression de la partition non comptable rendrait-elle impossible l'expression de la généricité ? N'est-il pas possible de déceler des conditions d'existence des énoncés où *du N* sujet est d'interprétation générique, comme ce fut le cas récemment pour la forme *des N* ?

Dans cette contribution, nous tenterons de dresser le bilan de ce qui s'est dit sur la question des énoncés génériques en *des* et *du*, où *des N* et *du N* occupent la position syntaxique de sujet, en vue d'examiner la possibilité d'étendre la justification apportée pour les SN génériques en *des* à ceux en *du*, souvent oubliés. Chemin faisant, nous verrons que la lecture universelle rendue par *des* et *du* est assez proche au final de celle que libèrent respectivement les articles *le*, *les* et *un*. Seuls les modes de lecture diffèrent. La généricité est en effet un système à part entière, aspect dont ne saurait rendre compte une étude qui ne s'attarde que sur l'une ou l'autre des cinq formes articulaires (*le*, *les*, *un*, *des*, *du*). C'est pourquoi, dans un premier temps, cet article se propose de faire un rapide état de la question et de rappeler le fruit de quelques travaux portant sur la lecture universelle de *le*, *les* et *un*. Il entrera ensuite dans le vif du sujet et étudiera successivement les questions de *des N* et *du N* génériques. Une analyse des caractéristiques intrinsèques de la forme *des*, d'abord, éclairera la raison de la réticence de certains grammairiens et linguistes à accepter la lecture générique pour *des N* sujet. Elle favorisera ensuite la possibilité de repérer des situations où la difficulté identifiée ne se pose plus. Le cadre dressé, nous poserons alors la question de l'association de *des N* aux trois types de prédicats sémantiques relevés par Carlson (1977) et Kleiber (1989) : les prédicats caractérisants *individual-level* et *stage-level*, ou statifs stables et d'événement, et les prédicats d'espèce. Une fois cette analyse achevée, nous en tirerons les conclusions et tenterons d'établir une modélisation de l'accès à la lecture universelle pour *des N* sujet. Ce travail accompli, nous ne traiterons plus alors que la seule forme *du N* générique, pour laquelle seront également examinées les conditions d'apparition en français. À cette fin, nous utiliserons en plus des exemples rencontrés dans la littérature linguistique quelques nouveaux énoncés authentiques, par le biais desquels nous évaluerons la possibilité pour *du N* de s'associer aux trois types de prédicats en mode générique. Au terme de cette catégorisation, enfin, viendra le temps d'évaluer la teneur du lien qui unit *du N* à la lecture universelle et de synthétiser la façon par laquelle *du N* accède à la généricité.

2. Derniers travaux sur la généricité

2.1. Bilan des derniers travaux sur *le N*, *les N* et *un N* en lecture universelle

La possibilité pour les articles¹ *le*, *les* et *un* de figurer en position syntaxique de sujet dans un énoncé en lecture universelle² ne fait plus question à l'heure actuelle :

- [1] *L'*homme n'a pas d'amis, c'est son bonheur qui en a. (Napoléon I^{er})
[2] Jupiler, *les* hommes savent pourquoi. (Publicité)
[3] *Un* repas sans fromage est une belle à qui il manque un œil. (Brillat-Savarin)

Au cours de ces quarante dernières années, suffisamment d'études ont porté sur le sujet pour que nous ne ressentions pas le besoin de le traiter en profondeur ici³. Nous nous contenterons donc d'exposer rapidement ci-dessous quelques lignes directrices des principales manières d'envisager la généricité d'énoncés où *le N*, *les N* et *un N* occupent la fonction de sujet, même s'il est vrai que les conclusions présentées en matière de différenciation entre les énoncés ouverts par ces trois SN n'ont que peu fait l'unanimité (cf. Kleiber, 1989 : 41-69) : les thèses quantificatrices, par exemple, voient en *le*, inclusif, une forme de « quantificateur universel » qui le distingue de *un*. Cette manière d'envisager la généricité se montre pourtant trop forte et trop faible à la fois, comme l'ont souligné Corblin (1987 : 103) et Kleiber (1989 : 42) : trop forte parce qu'elle oblige à voir en *le N* l'expression d'une quantification universelle peu importe la situation, trop faible en ce que *le N* ne peut être assimilé à ce type de quantificateur en présence d'un prédicat d'espèce ou d'événement. Ces thèses rencontrent également une seconde difficulté puisqu'elles sont bien incapables de différencier la forme *le* de sa variante plurielle, *les*.

En remède à cela, quelques linguistes comme Milner (1978), Martin (1986) et Furukawa (1986) ont proposé de considérer la différence de lecture que rendent respectivement les énoncés ouverts par *le N* (lecture intensionnelle) et par *les N* (lecture extensionnelle), sans pour autant parvenir à expliquer l'origine de cette particularité. Elles sont également inaptes à commenter la possibilité pour *le* de figurer aux côtés de prédicats événementiels (Carlson, 1982), où l'article ne renvoie pas à une caractéristique intrinsèque de N. Les thèses qui considèrent « *le N* générique comme nom propre d'espèce » (Kleiber, 1989), développées entre autres par Carlson (1982), Van Langendonck (1980), Krifka (1995) ou encore Corblin (1987), sont bénéfiques, elles, en ce qu'elles éclairent à leur tour la nuance entre les syntagmes *le N* et *un N*, mais elles achoppent également sur la différence sémantique entre les énoncés en *le N* et *les N* en lecture universelle. Platteau (1980) et Galmiche (1985), qui motivent la dissemblance entre *un N* et *le N* par le critère du regard interne et externe porté sur la classe, échouent de même⁴.

¹ Article, déterminant, adjectif, quantifiant bipolaire ou transversal, les appellations pour cette partie du discours abondent. Par facilité, nous garderons ici la seule étiquette d'*article*.

² Dans cette contribution, nous utiliserons pêle-mêle les qualificatifs d'*universel* et de *générique*, parce que, s'il réfère chacun à des façons de penser différentes, il semble plus utile de réfléchir en termes de rapprochement des écoles.

³ Cf., par exemple, les ouvrages de Wilmet (1986), Kleiber (1989), de Leeman (2004) ou de Roig (2011).

⁴ Par souci de concision, nous ne développerons pas davantage le sujet dans cette contribution. Pour une synthèse critique plus détaillée des réponses apportées à cette question, voir Kleiber (1989).

Les travaux de Kleiber (1989) et de Wilmet (1986, 2010) s'écartent un peu de ces conceptions théoriques pour emprunter des voies plus personnelles. Kleiber (1989) attire en effet l'attention sur la facilité qu'ont les articles *le* et *les* d'apparaître dans des phrases génériques, ces deux paradigmes libérant spontanément ce type de lecture et se distinguant par cet aspect de *un*. *Les* et *le* ne sont pas pour autant pareils : si *le* pose l'existence d'un individu, *les* pose celle d'une classe. La différence relève donc de l'homogénéisation rendue par ces formes, moindre dans le cas de *les N*.

Partant de deux principes systémiques, l'*extensivité*⁵ (extensive ou partitive) et la *restitution* (massive ou numérative, continue ou discontinue), Wilmet (2003 : 142) en vient à dresser une carte d'identité propre à chaque paradigme articulatoire. Il identifie *le* comme étant une forme *extensive continue*, en raison de sa faculté à donner à l'extension⁶ du nom une extensité⁷ qui lui est égale. *Le* saisit donc automatiquement l'ensemble des êtres ou objets qui composent l'extension du N, variable suivant la situation. Aussi, Wilmet l'identifie comme *continu* parce qu'il rend la « vision d'un seul tenant » (*ibid.* : 64). S'il est également extensif, *les* en revanche se singularise par son trait *discontinu* : il « additionne des éléments pour en former un ensemble d'extensité = 2 ou > à 2 » (*ibid.* : 145). *Un*, enfin, est dit *partitif numératif continu* en ce qu'il confère au nom une extensité inférieure à son extension. Il rend toujours compte d'une partie de l'ensemble référé par N. Pour que *un* puisse apparaître en lecture universelle, il faut donc que son extensité soit élevée. Ce processus peut recouvrir deux formes : soit l'universalité est atteinte par l'adjonction d'une prédication universelle, qui multiplie alors l'entité par l'extensité maximale *n* (2003 : 149), soit elle l'est par un déclencheur contextuel qui additionne dans ce cas les unités jusqu'à l'obtention du nombre total d'éléments qui épuisent l'ensemble (2003 : 151). Ainsi, à l'image du sens des énoncés ouverts respectivement par *le N*, *les N* et *un N* en lecture universelle, la carte d'identité de chaque article diffère, sens et forme étant corrélés.

2.2. Synthèse des pensées

De toutes ces études menées sur la question de la généricité en présence des articles *le*, *les* et *un* – dont l'aperçu donné ci-dessus ne saurait être exhaustif – ressortent quelques constantes. Ainsi, s'il est couramment admis que le prédicat sémantique conditionne, à défaut

⁵ L'*extensivité* est le « rapport de l'*extensité* à l'*extension* » (Wilmet, 1986 : 194) (cf. notes suivantes), « en énoncé » (*id.*, 2003 : 133). L'*extensivité* est soit *extensive*, soit *partitive* : dans le premier cas, la quantité d'éléments considérés dans l'énoncé épuise la totalité des éléments qui constituent l'ensemble appelé par le nom. Une *extensivité partitive* signale en revanche la prise en considération d'une partie seulement de l'ensemble des éléments évoqués par le nom (lequel peut éventuellement avoir été caractérisé au préalable). Ainsi, « *des chats noirs* » implique que ne soit retenue dans cet énoncé qu'une sous-partie de l'ensemble des *chats noirs*, dix par exemple sur un total de vingt (*extensivité partitive*). « *Les chats noirs* » désigne par contre la totalité des éléments qui composent l'ensemble des *chats noirs* (*extensivité extensive*). En situation d'*extensivité extensive* (renommée « *exhaustive* » plus tard par Van Raemdonck *et al.*, 2011 : 76), ce sont donc les vingt *chats noirs* qui seront retenus dans le cadre de l'exemple précédent.

⁶ L'*extension* est l'« Ensemble des objets du monde auxquels N ou GN est applicable » (Wilmet, 2003 : 132). Plus récemment, Van Raemdonck *et al.* proposent de décrire la notion d'*extension* de la façon suivante : « On ne parle pas pour ne rien dire. Et la langue parle du monde. Chaque mot renvoie à un *ensemble d'objets du monde auxquels il est applicable* ; cet ensemble d'objets du monde est son *extension*. L'*extension* est un concept sémantico-référentiel, en ce sens que le mot donne accès à cet ensemble d'objets du monde, à ses référents dans le monde, à son extension, par le biais du sens qu'il véhicule » (2011 : 35).

⁷ L'*extensité* est la « Quantité d'objets du monde auxquels N ou GN est appliqué » (Wilmet, 2003 : 132). Elle est le synonyme, chez Van Raemdonck *et al.* (2011), du terme « *quantité* ».

peut-être d'en être le responsable, la lecture du SN, l'article serait, quant à lui, à l'origine de la façon dont est distribué ce prédicat sur l'ensemble N. Par induction, l'agrammaticalité de certains énoncés ne serait pas occasionnée par le prédicat, mais plutôt par l'article qui accompagne le nom. Tous les articles ne peuvent en effet s'associer avec la même facilité aux prédicats d'espèce [4], d'événement [5] et statif stable [6] (dans la terminologie de Kleiber, 1989) ou d'espèce [4], caractérisant *stage-level* [5] et caractérisant *individual-level* [6] (dans la hiérarchie de Carlson, 1977). En témoigne l'irrecevabilité de *un N + prédicat d'espèce* [7], par exemple :

- [4] *Le* lynx est en voie de disparition.
- [5] *Les* Américains ont mis le pied sur la lune.
- [6] *Un* castor construit des barrages.
- [7] **Un* lynx est en voie de disparition.

(Kleiber, 1989)

Dans le prolongement de cette idée s'en profile une autre. Tous les articles se singulariseraient par le regard particulier qu'ils invitent à porter sur l'individu N. En lecture universelle, *le* ferait ainsi contraster la *classe* (ou *l'espèce*, suivant les écoles de pensée) N avec d'autres *classes* (ou *espèces*), homogénéisant complètement les entités qui composent cet ensemble pour n'en former plus qu'une, unique. *Les*, en pareille lecture, opposerait également plusieurs classes mais aurait la particularité toutefois de conserver l'hétérogénéité des entités qui, rassemblées, constituent l'ensemble N. Par cet aspect, l'universalité rendue avec *les* se montre moins absolue qu'avec l'article singulier. *Un*, enfin, exprime la partition et permet l'intrusion au sein de l'ensemble N dont il prélève une entité. Cette entité est alors mise en contraste avec les autres du même ensemble. En agissant de la sorte, *un* préserve la particularité de tous les éléments constitutifs de N. L'universalité est l'effet de la multiplication ou de l'addition des entités, comme l'a écrit Wilmet (2003).

À ce stade, il est possible pour nous de donner une représentation graphique du point de vue qu'invitent à porter respectivement les articles *le*, *les*, *un* sur le N qu'ils introduisent, *castor* dans le cas présent, en hommage à G. Kleiber.

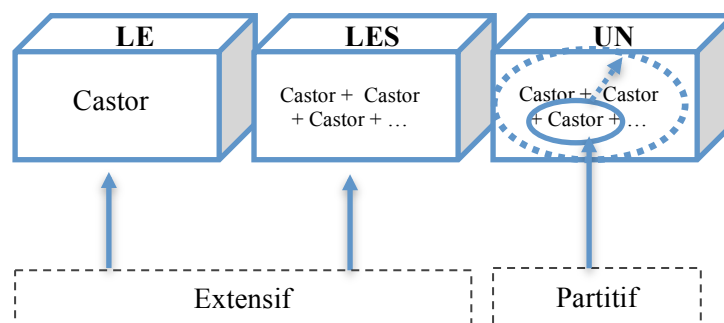


Figure 1 : Généricité rendue respectivement par les articles *le*, *les* et *un*

2.3. Des N et du N sujets en lecture universelle ?

La lecture universelle pour les SN *des N* en position syntaxique de sujet, en revanche, se montre plus problématique. Si elle est proscrite par le *Bon usage* :

Au singulier, il [l'article indéfini] peut avoir aussi une valeur générique : UN *triangle équilatéral a les trois côtés égaux* (= n'importe quel triangle équilatéral). R[emarque] 2 : elle n'est pas présente au pluriel : **Des triangles équilatéraux ont...* ne se dit pas ; mais bien *Les triangles...*

(Grevisse, Goosse, 2007 : 745)

plusieurs linguistes se sont attachés à donner des contre-exemples comme :

- [8] *Des étudiants n'iront jamais se plaindre d'avoir été surnotés.* (Corblin, 1989 : 28)
- [9] *Des colibris peuvent voler en arrière.* (de Swart, 1994 : 146)
- [10] *Des chats ont besoin d'affection.* (Anscombe, 1996 : 86)
- [11] *Des linguistes sont curieux par nature.* (Vogeleer & Tasmowski, 2005 : 53)
- [12] *Des dessins valent mieux qu'un discours.* (Muller, 2006 : 10)

ou encore, cet énoncé très proche de l'exemple non admis par le *Bon usage* :

- [13] *Des carrés ont quatre côtés égaux.* (Corblin, 1989 : 29)

Il n'en demeure pas moins vrai que tous les énoncés génériques ouverts par *des N* ne sont pas recevables :

- [14] **Des chats ont les yeux verts.* (de Swart, 1994 : 145)

La possibilité pour *du N* sujet d'être lu universellement demeure plus curieuse encore : ne serait-elle pas permise ? Comme le *Bon usage*, beaucoup de linguistes préfèrent emprunter la voie du silence. Seuls quelques-uns osent en parler, évoquant notamment ces exemples :

- [15] *De l'herbe qu'on n'arrose pas jaunit.* (Anscombe, 1996 : 100)
- [16] *Du vin blanc désaltère mieux que du vin rouge.* (Wilmet, 2003 : 165)

Dès lors que ces tournures semblent exister, n'est-il pas possible de déceler des conditions d'existence des énoncés où *du N* sujet est d'interprétation générique ? Ces exigences seraient-elles identiques à celles qui furent récemment – et partiellement – identifiées pour la forme *des N* ? La réponse à cette question semble requérir une étude préalable des cas où *des N* apparaît en pareille situation.

3. *Des N* sujet en lecture universelle

3.1. *Des*, un article sans limites

Bien qu'il soit composé de *de* et de *les*, *des* ne partage pas avec le défini pluriel d'autre trait que celui de la discontinuité (Wilmet, 1986). Les deux formes plurielles sont en effet très différentes, comme le remarquent Vogeleer et Tasmowski : *des* « ne produit pas de quantificateur générique par lui-même : à la différence du défini pluriel, il ne dénote pas une espèce en tant que somme de ses instances » (2005 : 65). Ceci justifie partiellement la difficulté pour *des N* de figurer dans un énoncé générique en position thématique.

Des ne partage pas beaucoup plus de caractéristiques avec l'article *un* dont il est pourtant présenté comme la variante plurielle. Si *un* et *des* sont tous les deux utilisés devant les N comptables, c'est là le premier de leur deux seuls points communs, le second ayant trait

à l'extensité = 1 possible pour les deux formes. En effet, de même que *un* est utilisé pour désigner une entité unique sélectionnée parmi d'autres qui lui sont identiques, *des* est capable de désigner un seul individu (Corblin, 1989 : 28-30) sous le couvert d'une pluralité, en particulier dans les énoncés d'interprétation générique distributive tels que :

- | | | |
|------|--|-----------------------------------|
| [17] | <i>Des ministres</i> doivent travailler et se taire. | (Corblin, 1989 : 30) |
| [18] | <i>Des locataires</i> peuvent s'adresser au gérant. | (<i>ibid.</i>) |
| [19] | <i>Des castors</i> construisent des barrages. | (Kleiber & Lazzaro, 1987 : 78) |
| [20] | <i>Des linguistes</i> sont curieux par nature. | (Vogeleer & Tasmowski, 2005 : 53) |

Bien qu'elles soient ouvertes par *des N*, ces trois phrases-exemples s'appliquent également à un ministre, un locataire ou encore un castor, même si, comme l'a fait remarquer Curat, l'on ne saurait tout à fait y remplacer l'article *des* par *un*. Le motif de cette impossible substitution relève du sens véhiculé par « *des* générique[, qui] est simplement un cas de distributivité en lots de taille floue » (1999 : 98).

Cette faculté d'exprimer l'unité n'est rien d'autre, en réalité, que la conséquence de l'incapacité de *des* à rendre compte d'une quantité précise de façon autonome. Exprimant originellement la partition et, sous l'effet du temps, « l'indéfinitude quantitative » (Carlier, 2000 : 197), « ne disposant pas de limites propres » (Kleiber, 1998 : 100), *des* est en effet incapable de rendre de lui-même une valeur particulière, c'est-à-dire d'assigner au N une extensité déterminée pour parler en termes wilmetiens. En l'absence de prédicat, l'indéfini pluriel désigne par défaut une partie du N déterminé, ayant pour limite minimale 1 et pour limite maximale la t(otalité) - 1⁸. L'adjonction d'un prédicat *existentiel* à *des N* permet de cerner une quantité ou, autrement dit, de restreindre l'échelle des valeurs possibles de l'extensité de *des*. La mise en relation d'un prédicat *universel* avec *des N*, en revanche, ne permet pas de borner le SN, un obstacle qui se traduit par une difficulté pour *des N* d'être à la tête d'un énoncé générique.

En effet, en raison du trait de l'indéfinitude quantitative encore, *des* apparaît difficilement en position syntaxique de sujet en lecture universelle, contrairement à *le*, *les* ou *un*. Illimité, *des* reste entièrement dépendant du prédicat qui suit le SN, ce qui n'est pas le cas des articles définis, autonomes, ni de *un* « parce qu'il est intrinsèquement borné [et] fournit les limites individualisantes » (Kleiber, 1998 : 100). Alors que *le* et *les* assignent toujours au nom une extensité égale à l'extension du N, que *un* détermine par défaut une extensité équivalente à 1, il revient au prédicat *existentiel* uniquement de fixer l'extensité du SN en *des*, qui « ne dispos[e] pas de limites propres » (*ibid.*). Si la prédication est universelle, cependant, l'extensité de *des* reste libre et variable, d'où l'irrecevabilité de l'énoncé, confirme Kleiber. En ce sens, *des* entretiendrait un lien plus fort avec son prédicat que les autres articles. Les énoncés suivants l'exemplifient, énoncés où la même prédication est appliquée tour à tour à un SN en *le*, *un* et *des* :

- | | | |
|------|---|-------------------------------|
| [21] | <i>L'Italien</i> boit du vin à table. | |
| [22] | <i>Un Italien</i> boit du vin à table. | |
| [23] | * <i>Des Italiens</i> boivent du vin à table. | (D'après de Swart, 1994 : 85) |

⁸ La limite supérieure ne peut être égale à la totalité de l'ensemble N sans faire violence au trait partitif de la forme *des*.

Selon Kleiber, la lecture universelle possible pour les énoncés [21] et [22] ne saurait se dégager facilement de l'exemple [23], lequel ne pourrait recouvrir une autre interprétation qu'une interprétation spécifique (1998 : 99-102). Car si, en [21] et en [22], l'absence de quantification prédicative est spontanément palliée par la réalisation préalable des groupes nominaux *le N* et *un N* – lesquels articles, nous venons de le dire, sont intrinsèquement bornés –, le problème ne rencontre pas de solution en [23] : l'absence de tout bornage – par la prédication universelle mais aussi par l'article *des* – en [23] ne permet pas d'ouvrir sur une lecture particulière. De là procède la curiosité de ce tour. L'irrecevabilité d'un énoncé où une prédication universelle est introduite par *des N* sujet se voit ainsi confirmée. La question de la recevabilité est toutefois relative : Wilmet, par exemple, ne rejette pas d'emblée l'énoncé [24], proche du [23].

[24] ?*Des enfants se taisent à table.* (Wilmet, 2003 : 166)

L'obstacle provisoirement contourné précédemment pointe à nouveau. Comme l'irrecevabilité de l'exemple *des triangles équilatéraux ont trois angles égaux* (Grevisse & Goosse, 2007 : 745) était opposée à la recevabilité de *des carrés ont quatre côtés égaux* (Corblin, 1989 : 29), **Des Italiens boivent du vin à table* se voit contrebalancé par *Des enfants doivent se taire à table*. Il semblerait donc que l'acceptation des énoncés génériques en *des* soit sujette à controverses. Tentons d'y voir plus clair.

3.2. Où « *des carrés* » est accepté et ne ressemble pas « *aux carrés* », et où « *le vin* » n'est pas « *du vin* »

La discussion des linguistes sur les exemples (non) acceptés n'est pas sans conséquences sur notre étude : comment jeter la lumière sur les conditions d'existence des énoncés génériques en *des N* sujet (et *du N* sujet, objet du même problème) lorsque les grammairiens et linguistes sont en désaccord sur leur recevabilité ?

Dans l'espoir de dépasser cet écueil, une expérience révélatrice des difficultés que pose une telle étude a été organisée. Nous avons soumis un texte de quelques huit cents mots parsemé de SN *des N* et *du N* sujets à trente-sept adultes – de jeunes et moins jeunes romanistes pour la plupart –, qui ont reçu pour seule consigne d'en corriger la forme. Les résultats obtenus se montrent révélateurs en ce qu'ils confirment l'hétérogénéité des réponses. *Des vieilles dames sont souvent victimes d'un vol* par exemple, inspiré d'un énoncé trouvé sur internet par Vogeleer et Tasmowski (2005)⁹, ne totalise pas moins de 18 voix pour et 19 contre. De même, *des policiers font souvent une enquête ensuite pour découvrir ce qu'il s'est vraiment passé* compte 16 voix pour et 21 contre. Rares sont les phrases qui font l'unanimité. C'est toutefois le cas pour celle-ci, calquée sur un exemple de Corblin (1989) : *des employés n'iront jamais se plaindre d'avoir terminé leur journée de travail* (32 pour, 5 contre).

3.2.1. Une lecture thétiq ue pour *des N* et *du N*

L'acceptation est donc un sujet houleux en ce qu'elle dépend de la personne et de nombreux facteurs qui lui sont liés (diachroniques, diatopiques, diastratiques et diaphasiques). De là procède la difficulté d'identifier les énoncés qui sont recevables de ceux qui ne le sont

⁹ « Des journalistes sont souvent assassinés » (Vogeleer & Tasmowski, 2005 : 75).

pas. Face à ce constat, l'énigme qu'il conviendrait de résoudre serait davantage celle de l'identification des raisons pour lesquelles un locuteur énonce, à un moment donné, une phrase générique en *des* ou en *du*. Car ces tournures sont d'usage, comme le prouve une série d'exemples authentiques relevés sur internet.

La réponse à cette nouvelle question, d'après nous, n'est autre que celle souvent évoquée dans le cadre de la problématique initiale, soit celle de savoir s'il existe une lecture générique pour *des* ou *du N* sujet. Elle relèverait de l'ancrage des énoncés dans un contexte particulier. Il apparaît en effet que les structures *des/du N* sujet + prédicat universel naissent souvent dans un contexte argumentatif, de tendance polémique (Kuroda, 1973 ; Danon-Boileau, 1989) voire prescriptif, ou, plus simplement, dans un contexte fortement marqué, « généralement en désaccord factuel avec les attentes du locuteur » (Vogeleer & Tasmowski, 2005 : 70) ; elles se donnent très souvent à voir comme la contestation d'un énoncé antérieur. C'est parce qu'il s'accorde bien avec une lecture thétiq ue – non catégorique, donc – qu'un tel contexte autorise ce type de phrases. La lecture thétiq ue, également appelée athématique, prend compte des énoncés au contenu propositionnel unique, sans différenciation évidente entre *thème* et *rhème*¹⁰. En règle générale, elle est réservée aux lectures spécifiques. Furukawa, par exemple, relève la possibilité pour *le N* (spécifique) d'être lu tantôt catégoriquement, tantôt thétiq uement suivant l'énoncé et le contexte (2006 : 86). La déthématisation, écrit-il, « ne se reconnaît certes pas à la forme syntaxique. Mais il faut considérer que le discours antérieur et/ou la situation d'énonciation font que la phrase entière se synthétise ou s'amalgame en un ensemble propositionnel, (...), et qu'il en résulte en conséquence un effet de déthématisation sur le SN sujet défini. » (*ibid.* : 87). En lecture universelle, par contre, la lecture serait toujours catégorique pour les SN définis, tandis que le type de lecture pour *un N* en emploi universel questionne. Si les deux lectures sont permises selon Vogeleer et Tasmowski (2005), seule la lecture athématique serait possible pour Cohen (2001), point de vue qui va à l'encontre de la thèse que Kuroda (1973) reprend à Marty, et avec laquelle s'accordent Olsson-Jonasson (1986), de Swart (1996), Dobrovie-Sorin & Beyssade (2004) (cités par Vogeleer & Tasmowski, 2005 : 59). Ces derniers estiment en effet que « l'indéfini singulier ne peut être générique que lorsqu'il assume le rôle de thème au sein d'un énoncé catégorique » (*ibid.*). Nous adhérons à cette proposition.

¹⁰ Dans le cas présent, la notion de *lecture thétiq ue* n'est pas à prendre dans une acception sémantico-syntaxique, mais plutôt dans une acception logique et sémantico-informative. Elle s'éloigne en cela des sens plus traditionnels. En effet, alors que le qualificatif *thétiq ue* est généralement appliqué aux « phrases qui ne présupposent pas l'existence de leur sujet » (Dobrovie-Sorin 1997 : en ligne) mais qui, au contraire, *posent cette existence* (notamment par le biais des adjectifs quantifiants partitifs par exemple ; *i.e. Des enfants étaient en train de jouer dans la cour (ibid.)*), la lecture thétiq ue telle que nous l'entendons ici, s'applique plus étroitement aux énoncés qui présentent une *déthématisation* du thème (sujet syntaxique). Elle rejoint à cet égard la proposition essentielle de Sasse (1987). « Selon Lambrecht & Polinsky (1997) et Sasse (1987), une proposition thétiq ue témoign[e] d'un marquage de *détropicalisation* sur le terme sujet (le terme le plus étroitement associé à la fonction topique dans une articulation topique-commentaire à travers les langues) », écrit Cornish (2005 : en ligne). « La caractéristique syntaxique essentielle qui distingue les propositions thétiq ues (à "focus phrastique") par rapport aux propositions catégoriques (à "focus prédicatif" ou "argumental") », résume l'auteur tout en synthétisant les travaux de Sasse (1987), « est le fait que la différenciation cruciale du sujet et de l'objet dans le second cas est neutralisé [sic] dans le premier. Sujet, verbe et objet (là où il y en a un) sont fusionnés en une seule unité grammaticale dans les propositions thétiq ues », conclut l'auteur (*ibid.*), alors que deux unités sont clairement identifiées dans les propositions catégoriques : sujet + prédicat. Autrement dit, la lecture thétiq ue est d'application dans les énoncés où la distinction thème/rhème tombe au profit de la présentation d'un contenu propositionnel unique.

La lecture théorique convient parfaitement à l'expression de la généralité par *des N*, où l'absence de limites évidentes pour le nom se voit compensée par un rhème prépondérant. Ainsi, un locuteur recourt à une phrase générique en *des N* plutôt qu'en *les N* lorsqu'il désire effacer un peu le sujet au profit de l'information qui lui est rapportée, comme c'est souvent le cas en contexte argumentatif. Il en va de même pour *du N* qui, nous le verrons, ne borne pas davantage le nom. Cette idée se vérifie en particulier par la profusion des énoncés où *des/du N* générique sujet figure derrière une séquence telle que *je sais que des/du...* ou *on sait que des/du...*, dans lesquels l'on s'appuie sur une position commune, une sorte de « sagesse populaire » doxique qui renforce l'effet générique. Les exemples abondent sur le net¹¹ :

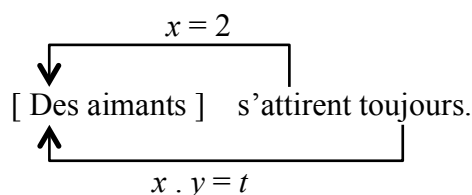
- [25] *je sais que des chercheurs* font des recherches très sérieuses
- [26] *On sait que des mâchoires* exigent l'existence d'un système musculaire pour pouvoir agir (J.-B. de Monet de Lamarck, 1837)
- [27] J'apporte du vin en cadeau quand je connais ceux qui m'invitent et que *je sais que du vin* va leur faire plaisir
- [28] je te conseille de prendre rv avec ton médecin car *je sais que du sang dans les Urines* peut venir d'un cancer de la vessie.
- [29] *On sait que du concombre* semé est plus productif que du planté.

3.2.2. Une lecture presque catégorique pour *des N* seulement

Dans un faible nombre de situations cependant, *des N* peut être le sujet d'un énoncé qui s'inscrit dans un cadre catégorique, bien que ce ne soit pas le cadre canonique pour une lecture générique du syntagme *des N* en position sujet. C'est le cas en présence de verbes tels que *se regarder, s'entraider, rivaliser, s'attirer, etc.*, qui permettent, à l'image de *un N* générique, de multiplier l'extensité de *des N* – syntagme qui acquiert par ces prédicats une valeur numérique déterminée – par un nombre *y* de sorte à obtenir une extensité maximale (totalité). Carlier (2000) cite ces phrases en exemples :

- [30] *Des amis s'entraident* toujours. (Carlier, 2000 : 184)
- [31] *Des sœurs rivalisent* souvent. (*ibid.*)
- [32] *Des aimants s'attirent*. (*ibid.*)
- [33] *Des jumeaux ont* souvent *des affinités*. (*ibid.*)

En effet, « Allié à un verbe de cette nature, le SN en *des* n'est pas indéterminé quant à la quantité, mais réunit exactement deux éléments. [...] : la propriété prédiquée est posée comme attribuable à n'importe quel couple susceptible d'être défini par le SN en *des*. » (*ibid.* : 184-185). L'idée de réciprocité véhiculée par le prédicat délimite ainsi l'extensité de *des*. Ce type de phrases peut être rencontré dans un contexte argumentatif qui n'est pas forcément polémique. Ainsi, la lecture universelle est l'effet de la multiplication du SN (extensité (*x*) = 2) par un nombre *y* dont le résultat est le nombre *t*(otal) d'éléments qui composent l'ensemble N. Nous pourrions représenter le processus qui s'opère comme suit :



¹¹ Exemples authentiques que nous retranscrivons à l'identique.

Figure 2 : Multiplication de l'extensité (x) = 2 par le biais d'une prédication universelle

Suite à la remarque de Carlier (2000), nous pensons que, si le sémantisme inhérent au verbe peut aider à cerner l'extensité de *des N*, le substantif peut parfois suffire de lui-même à identifier une valeur pour *des N*¹². L'énoncé [33] est la parfaite illustration d'un cas où le nom renseigne sur la valeur que recouvre *des*. *Des jumeaux*, en effet, ne saurait représenter plus de deux individus et *Les N* ne saurait rendre compte de la partition exprimée par *des N*. L'extensité de *des N* est alors augmentée par « souvent », soit par la prédication universelle, jusqu'à l'obtention de la totalité, ouvrant sur une lecture générique. Le nombre de cas concernés reste cependant restreint et l'on ne saurait repérer des énoncés de ce type pour *du N*, qui s'emploie devant les N massifs, non comptables.

3.3. La lecture thétiq ue, une condition suffisante ?

Tandis que l'adjonction d'une prédication universelle à un SN *des N* sujet s'avère possible dans le cadre d'une lecture thétiq ue, il reste à présent à identifier les prédicats qui autorisent ce mode de fonctionnement. Comme *un* s'associe difficilement à un prédicat d'espèce, il n'est pas sûr, en effet, que *des N* puisse s'associer avec tous les prédicats universels.

3.3.1. Les prédicats caractérisants *i(ndividual)-level*

Contrairement à ce qu'affirment Danon-Boileau (1989) puis Carlier (2000), *des N* peut être d'emploi générique sujet aux côtés d'un prédicat *statif stable* ou *caractérisant i(ndividual)-level*. Il semblerait par ailleurs que la lecture thétiq ue puisse être une condition suffisante pour ces prédicats, « de propriété non épisodique mais stable ou permanente » (Furukawa, 2006 : 87), « qui n'attribuent pas d'événements à leur sujet [...] et dénotent ainsi des propriétés permanentes » (Beuseroy, 2009 : 121) s'ils sont de type *analytique*¹³ ([34]).

On a souvent observé qu'un énoncé générique avec un sujet indéfini doit fournir une prédication analytique (Burton-Roberts, 1977), dénoter une propriété essentielle ou inhérente (Lawler, 1977), fournir une prédication qui relève d'une règle pré-établie (Cohen, 2001) ou qui fasse l'objet, au moins, d'un consensus social (Carlier, 1998 : 120).
(Vogeleer & Tasmowski, 2005 : 63)

Comme Vogeleer et Tasmowski¹⁴ (2005) toutefois, nous étendons la possibilité pour *des N* d'être le sujet d'énoncés génériques avec des prédicats *i-level* du type du jugement, qui ne peuvent donc être vérifiés dans cent-pour-cent des situations ([35], [36]). La preuve en est donnée par l'éventuelle insertion d'un opérateur générique explicite comme *généralement*, *souvent*, *en général*, *etc.* dans le prédicat ([37], [38]).

¹² Les énoncés [53] *Des pays voisins finissent par se fédérer* (Wilmet, 2003 : 166) et [54] *Des locataires peuvent se constituer en association* (Corblin, 1989 : 30) pourraient se laisser décrire de la même façon.

¹³ Un prédicat *analytique* est un prédicat valable dans cent-pour-cent des situations, sans exceptions possibles. Autrement, il s'agit d'un prédicat du type du *jugement*.

¹⁴ Dans les lignes qui suivent, nous synthétisons en partie la pensée de Vogeleer et Tasmowski (2005). Cependant, à l'inverse de ces deux auteures, qui travaillent exclusivement sur les prédicats du type *i-level* en présence de *des N* sujet, nous choisissons d'étendre les critères relevés pour ces prédicats aux prédicats *s-level* et d'espèce.

- [34] *Des chats sont des mammifères.* (Galmiche, 1986)
 [35] *Des hommes sont tendres* (internet)
 [36] *Des chiens sont tendres.* (internet)
 [37] *Des hommes sont généralement / en général tendres.*
 [38] *Des chiens sont généralement / en général tendres.*

Le procédé ne fonctionne pas cependant avec les caractérisants *i-level* analytiques :

- [39] **Des chats sont généralement des mammifères.*

Les énoncés génériques en *des N* + prédicat *i-level* apparaissent plus facilement encore lorsqu'ils sont augmentés d'un élément, relatif au prédicat ou intégré au SN. Cet élément peut recouvrir plusieurs formes. Il peut s'agir par exemple de l'ajout d'une négation, explicite ([40]) ou implicite ([41]), éventuellement renforcée par un généralisateur comme *toujours*, *jamais*,... ([42] et [43]). Dans chacun des trois cas, l'effet produit crée un lien fort entre le nom (étendu) du SN sujet et le prédicat, au détriment de la quantification appliquée à ce nom. Aussi, l'ancrage de l'énoncé dans un cadre polémique ou, du moins, argumentatif reste toutefois primordial.

- [40] *Des moutons n'ont pas cinq pattes, voyons !* (Vogeleer & Tasmowski, 2005 : 69)
 [41] *Des moutons ont QUATRE pattes !* (*ibid.*)
 [42] *Des moutons n'ont jamais cinq pattes !* (*ibid.*)
 [43] Ce ne sont pas des tresses. Parce que, pour moi, *des tresses sont toujours*
 collées, et celles qui ne sont pas collées sont des nattes. (internet, *in ibid.* :70)

Paradoxal en apparence, puisque le thème ne focalise pas l'attention dans les énoncés génériques en *des N*, l'ajout peut également prendre la forme de modificateurs subsectifs, rarement intersectifs, adjoints au N dans le SN :

- [44] *Des leaders violents et fanatiques* sont dangereux pour la société. (*ibid.* : 68)

L'ajout, enfin, peut se traduire par l'insertion dans l'énoncé d'un auxiliaire modal tel que *devoir*, véritable exhausteur de la modalité prescriptive, ou *pouvoir*. Les énoncés [45] et [46] en sont des illustrations.

- [45] *Des jeunes filles doivent* être discrètes. (Vogeleer & Tasmowski, 2005 : 70)
 [46] *Des hommes peuvent* avoir des cancers du sein. (internet)

L'apparition de *des N* sujet en association avec un prédicat caractérisant *i-level* peut également se voir facilitée encore par le recours du locuteur à une structure syntaxique particulière. Cela modifie cependant quelque peu le regard porté par le locuteur sur l'entité N, nous y reviendrons *infra*. Le premier des deux procédés syntaxiques, étudié par Kleiber (1998), consiste en la reprise et l'homogénéisation *a posteriori* du SN *des N* par le déictique *cela* ou *ça*, comme en [47]. Par le biais du pronom, l'extensité initialement indéfinie de *des* devient alors totale.

- [47] *Des chiots, c'est mignon !* (internet)

La seconde organisation syntaxique spécifique, qui nous a été inspirée par un exemple de Wilmet au moment de traiter la question de *du* (*Du vin blanc désaltère mieux que du vin rouge*), se caractérise par l'intégration de l'énoncé dans une structure comparative. En

procédant de la sorte, en effet, *des N* se voit à nouveau homogénéisé *a posteriori* pour entrer en contraste avec une autre classe N, implicitement ([48]) ou explicitement ([49]).

- [48] (je suppose que) *des chiens* sont *plus* difficiles a dresser non ? (internet)
[49] *Des chiens* sont *plus* reconnaissants *que ça* (internet)

Au demeurant, la combinaison de procédés reste possible. Elle n'est d'ailleurs pas rare en ce qu'elle permet d'insister davantage encore sur la lecture thétiq ue des énoncés génériques en *des*. Chacun des moyens étudiés, en effet, permet au premier plan la focalisation du rhème au détriment du thème, qui se présente sous la forme d'une réponse à un énoncé précédent, contesté.

3.3.2. Les prédicats caractérisants *s(tage)-level*

Comme dans le cas des prédicats *i-level*, la lecture thétiq ue peut se présenter comme une condition suffisante à la recevabilité d'un énoncé générique en *des N* aux côtés d'un prédicat caractérisant *s(tage)-level*¹⁵.

- [50] Quand ils sortent, *des étudiants* boivent de la bière(, voyons) !

Ces prédicats, qui « effectuent [ici encore] la mise en scène d'un groupe d'éléments supérieur à deux sans en préciser la taille » (Carlier, 2000 : 185), sont d'apparition plus fréquente, semblerait-il, lorsqu'il y a ajout d'un élément dans l'énoncé ou, plus radicalement, lorsque survient un changement au niveau de la structure syntaxique. À nouveau, une négation,

- [51] *Des étudiants ne boivent jamais* de la limonade quand ils sortent !
[52] Mais *des chiens* ne font *pas* des chats et pour cause...¹⁶ (internet)

un modifieur (subjectif),

- [53] *Des pays voisins* finissent par se fédérer. (Wilmet, 2003 : 166)

ou un auxiliaire modal ([54]) sont trois formes d'ajouts qui peuvent convenir.

- [54] *Des locataires peuvent* se constituer en association. (Corblin, 1989 : 30)
[55] *des pleurs incessants peuvent* rendre fous (internet)

Quant à la modification syntaxique de l'énoncé, les procédés utilisés ne diffèrent pas de ceux rencontrés lors de l'étude des prédicats *i-level* : la reprise par un déictique ([56]) comme le recours à une structure comparative ([57]) sont deux façons d'élever l'extensité de *des N* jusqu'à la totalité pour donner lieu à une lecture universelle.

- [56] *Des cerisiers, ça* fleurit au printemps. (Kleiber, 1998)
[57] Non, mais, tu ne peux pas dire le contraire : *des chiens* font *plus* de bruit en journée *que* des chats ! C'est un fait !

¹⁵ La catégorie *s-level* désigne les prédicats « qui attribuent des événements à leur sujet [...] et qui dénotent des propriétés transitives » (Beuseroy, 2009 : 121). Elle rejoint les prédicats événementiels de Kleiber (1989).

¹⁶ En raison de son caractère gnominique, cet énoncé n'oblige pas à la production antérieure, dans le discours, d'un énoncé du type *Les chiens font des chats*. Il se différencie en cela de tous les autres donnés jusqu'à présent.

3.3.3. Les prédicats d'espèce

Comme dans le cas de *un N*, *des N* résiste à s'associer avec les prédicats d'espèce, en lecture catégorique du moins. En pareille lecture, en effet, seules les formes *le* et *les* pourraient donc précéder ce genre de prédicat, ainsi que l'ont fait remarquer Krifka *et alii* (1995).

- [58] **Des/Les* lions sont en voie de disparition.
[59] **Des/Les* hommes sont répandus sur toute la planète.

En lecture théorique, en revanche, à la condition d'être suivi par un homogénéisateur tel que *cela* ou *ça*, *des N* peut précéder un prédicat d'espèce :

- [60] *Des* chefs comme lui, *c'*est en voie de disparition ! (internet)
[61] mais *des* fantômes, *ça* n'existent pas hein ?! (sic) (internet)

Ce cas de figure interroge en ce qu'il nous oblige à déceler la raison qui pousse un locuteur à préférer l'article *des* à l'article *les* dans un tel énoncé. C'est à cette dernière question que nous allons tenter de répondre ci-dessous. La réponse, selon nous, relève de l'ensemble des observations faites jusqu'ici.

3.4. Bilan des observations et conséquences sur l'universalité de *des N*

Il semblerait donc que les trois sortes de prédicats identifiées accepteraient toutes de figurer derrière un SN *des N* sujet en lecture universelle ; les prédicats caractérisants *i-level* et *s-level* y apparaissent toutefois avec plus d'aisance. L'inscription de l'énoncé générique dans un contexte argumentatif, généralement polémique, et la lecture théorique sont néanmoins indispensables (exception faite pour les prédicats qui bornent par leur sens l'extensité du SN en *des* générique sujet). La réunion de ces deux paramètres offre ainsi la possibilité de passer outre l'irrecevabilité perçue en lecture catégorique. Certains procédés permettent par ailleurs d'insister sur le cadre polémique qui entoure ces phrases et de faciliter, en conséquence, l'apparition de phrases génériques en *des*. Ce sont par exemple les ajouts d'une négation, d'un modifieur subsectif du nom ou encore d'un auxiliaire modal, qui impliquent tous les trois la forte mise en relation du sujet avec le prédicat syntaxique, indépendamment du fait que l'information contenue dans le rhème domine sur celle du thème. Une modification de la syntaxe de la phrase peut également servir la lecture universelle d'un énoncé où *des N* est sujet. Il est à noter cependant que l'accès à la généricité ne se produit pas de la même manière dans l'un et l'autre cas. Lorsqu'un élément est inséré dans l'énoncé, le prédicat appliqué à la partie sélectionnée par *des N*, bien que ses limites soient peu évidentes, est reporté sur la totalité de l'ensemble (*fig. 3*), comme c'est le cas avec l'article indéfini singulier.

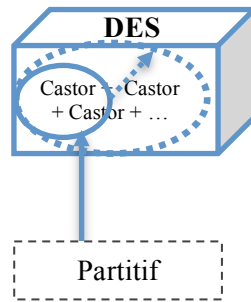


Figure 3 : Généricité rendue par l'ajout d'un élément dans l'énoncé

Ce n'est pas ce procédé qui opère dans le cas d'un changement syntaxique. En effet, comme lors de la reprise du SN par un déictique *a posteriori*, se dégage des structures comparatives un effet d'homogénéisation qui oblige à ressortir de l'ensemble N initial pour l'observer de l'extérieur, et pouvoir ainsi l'opposer à une autre classe N, comme le fait l'article défini. Ces énoncés ne sauraient toutefois entrer en concurrence avec les phrases génériques en *le(s) N* pour cette raison que *le(s) N* appelle toujours une lecture catégorique.

Ainsi, le regard porté sur N n'est pas analogue lorsqu'il se produit l'ajout d'un élément dans l'énoncé et quand il survient une modification de la structure de la phrase. Est-ce également le cas pour *du N* sujet générique ?

4. *Du N* sujet en lecture universelle

4.1. Ce que la littérature linguistique nous enseigne

Morphologiquement, *du* est comparable à l'article *des* en ce qu'ils sont tous les deux formés sur la préposition *de*. Comme *des* par conséquent, *du*, s'il a préservé son sens partitif¹⁷, est aujourd'hui pourvu d'un second sens qui tend en partie à supplanter le précédent : celui de l'« indéfinitude quantificative » (Carlier, 2000 : 197). À la différence de l'indéfini pluriel toutefois, *du* n'est pas caractérisé par les traits *extensif discontinu* mais *extensif continu*. Il rend la « vision d'un seul tenant » (Wilmet, 2003 : 64) à l'instar de l'article défini singulier qui entre dans sa composition morphologique. La continuité n'est pas sans implications puisqu'elle interdit au nom d'être regardé comme un ensemble constitué de plusieurs entités identiques comme ce fut le cas pour *un* puis pour *des*. Au contraire, seul un élément compose, à présent, l'ensemble Q, duquel est prélevée une partie (fig. 4).

¹⁷ Wilmet confirme : « *Du (de la)* exprime au départ une extensité *q* non nulle prélevée sur un ensemble supérieur *Q* (perception dense : p. ex. *vin*) ou *N* (perception discrète : p. ex. *flic*) » (2010 : 402). Dans les lignes qui suivront, nous traiterons uniquement des cas où *du* précède un nom de perception dense, de loin les plus fréquents.

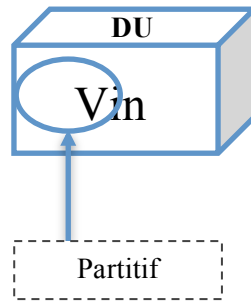


Figure 4 : Modélisation de *du N*

Si *des* « neutralis[ait] le nombre » (Corblin, 1987) et ne pouvait s’astreindre des limites par lui-même, *du* n’est pas plus borné ; il ne fournit aucune indication de quantité précise. L’extensité qu’il assigne au nom dans le SN oscille donc entre une limite minimale et une autre maximale, sans que l’on puisse en identifier la valeur avec précision. En ce sens, la situation que connaît *du* est en tout point comparable à celle de *des*. Deux tests ontologiques synthétisés par Kleiber permettent d’en apporter la confirmation, à savoir celui « de l’addition homogène et celui de la divisibilité homogène » (1998 : 98).

De même que de l’eau plus de l’eau, c’est encore de l’eau, de même des cerisiers plus des cerisiers, c’est encore des cerisiers. Et si j’enlève des cerisiers à des cerisiers, ce que j’ai enlevé c’est des cerisiers, comme l’eau que j’ai soustraite à de l’eau est de l’eau.

(*ibid.*)

Jackendoff (1991, cité par Kleiber, 1998 : 99) en appelle à deux autres arguments pour souligner encore la ressemblance de comportement entre *du* et *des*. Pour étayer sa thèse, il évoque les situations de localisation distributive ([62] à [64]) puis attire l’attention sur la faculté qu’ont respectivement *du N* et *des N* à ne pas borner le procès, à l’inverse de *un* (exemples [65] à [67]).

- | | | |
|------|--|----------------------|
| [62] | Il y avait <i>des</i> livres sur tout le sol. | (Kleiber, 1998 : 99) |
| [63] | Il y avait <i>de</i> l’eau sur tout le sol. | (<i>ibid.</i>) |
| [64] | *Il y avait <i>un</i> livre sur tout le sol. | (<i>ibid.</i>) |
| [65] | Paul a mangé <i>des</i> sandwichs jusqu’au soir. | (<i>ibid.</i>) |
| [66] | Paul a mangé <i>de la</i> viande jusqu’au soir. | (<i>ibid.</i>) |
| [67] | *Paul a mangé <i>un</i> sandwich jusqu’au soir. | (<i>ibid.</i>) |

4.2. *Du N* sujet générique

Ainsi, les difficultés rencontrées pour *des N* générique sujet s’appliquent également à *du N* en pareille situation. De surcroît, *du N* fait face à un nouvel écueil, celui d’introduire des noms massifs et par conséquent non quantifiables... De ce fait, le prédicat est bien incapable d’offrir à *du N* les bornes qui lui manquent, proscrivant du coup l’apparition de *du N* comme sujet d’une prédication universelle – dans une structure *du N* + prédicat – en lecture catégorique.

- | | | |
|------|---|-----------------------|
| [68] | * <i>De</i> l’eau est liquide. | (Galmiche, 1986) |
| [69] | * <i>Du</i> ketchup est à base de sauce tomate. | (Anscombe, 1996 : 86) |
| [70] | * <i>Du</i> kangourou est comestible. | (Anscombe, 1996 : 91) |

Mais, de même que l'absence de délimitations n'empêchait pas l'existence d'énoncés génériques en *des N* sujet en contexte polémique, l'inscription de *du N* sujet dans un tel contexte suffit-elle à dégager une lecture universelle de l'énoncé sans que son acceptabilité en soit refusée ? De prime abord, le contexte polémique ou simplement argumentatif paraît ne pas remédier à l'irrecevabilité des énoncés présentés :

- [71] *Non, voyons ! *De l'eau* est liquide !
- [72] *Non, voyons ! *Du ketchup* est à base de sauce tomate.
- [73] *Non, voyons ! *Du kangourou* est comestible.

Les résultats obtenus au cours du test que nous avons réalisé et développé *supra* tendent vers la même conclusion. L'universalité ne reste pas moins permise pour l'article partitif. La littérature linguistique nous fournit une série d'exemples, qui revêtent pour la plupart la forme *Du N, ça...*

- [74] *De l'eau, c'est* liquide ! (Anscombe, 1996 : 87)
- [75] *De l'amaretto, ça a un* arôme d'amandes. (Carlier, 2000 : 177)

Seuls deux énoncés échappent à cette structure :

- [76] *De l'herbe qu'on n'arrose pas* jaunit. (Anscombe, 1996 : 100)
- [77] *Du vin blanc désaltère* mieux que du vin rouge. (Wilmet, 2003 : 165)

Si les énoncés [74] à [77] ne sauraient être lus autrement qu'en lecture thétiq ue, d'emblée l'on peut constater aussi que les conditions d'apparition des énoncés génériques en *du N* demeurent plus strictes encore que pour *des N*. Les différences morphosyntaxiques et, par effet, sémantiques de l'article *du* paraissent en effet aller à l'encontre de l'application à *du N* des mêmes conditions d'apparition que celles analysées précédemment pour *des N* sujet en lecture universelle. Les seules structures où *du N* est admis comme sujet générique sont celles qui exigent une manipulation syntaxique de l'énoncé ou l'assignation d'un modifieur au nom. *Du N* ne peut donc pas remplir la fonction de sujet en lecture universelle dans une phrase de base, du type S-V-O. Aussi, les procédés qui œuvraient en facilitant l'apparition de *des N* générique, deviennent indispensables dans le cas de *du N*. En leur absence, l'universalité de *du N* reste impossible. Cependant, force est de constater que les procédés rencontrés lors de l'étude de *des N* étaient plus nombreux que ceux qui viennent d'être mentionnés. Les ajouts tels que la négation ou le recours à un auxiliaire modal, dont on ne trouve pas de traces dans la littérature linguistique, seraient-ils des procédés inutiles pour le partitif singulier ? Aussi, de manière plus générale, *du + N massif* accepte-t-il les mêmes prédications universelles que *des + N comptables* ?

4.3. Étude des prédicats

4.3.1. Les prédicats caractérisants *i-level*

Si *du N* exprime la partition et nous emporte pour cette raison à l'intérieur de l'ensemble Q, l'homogénéisation du SN par un déictique présent dans la suite de l'énoncé permet, comme pour *des N*, de sortir de l'ensemble formé et de porter ainsi un regard extérieur sur l'entité référée en vue de la considérer en tant que classe. Ce procédé semble particulièrement approprié aux prédicats *i-level*, qui désignent une propriété inhérente et

permanente de l'individu. En atteste le nombre élevé d'exemples trouvés sur internet, éventuellement précédés de *je sais que* qui rappelle l'importance du cadre théorique :

- [78] Et puis, *de la viande rouge et de la bière, ça* ne peut que plaire à un homme. (internet)
- [79] *Du pain, ça* se cuit comme un gâteau, au four. (internet)
- [80] Tu sais que *du chocolat ça* se vend super bien (internet)
- [81] y en a qui ont rien compris, *du café c'est* pas du jus de chaussette, non *du café c'est* noir et *c'est* corsé (internet)
- [82] Franchement je sais que *du sang* noir *c'est* pas bon. J'ai pas envi de savoir ce que j'ai. (internet)
- [83] Bon je sais que *du beurre c'est* du beurre mais avec toute la recette de quiche est-ce que je vais voir vraiment une différence ? (internet)

En confirmation de ce qui a été dit au point précédent, l'intégration de la séquence *du N* + prédicat *i-level* dans une structure comparative peut également ouvrir sur une lecture universelle acceptable de *du N*. Cette fois encore, de même que pour *des N*, il n'est pas nécessaire pour le comparant de figurer explicitement dans l'énoncé ([85]).

- [84] *Du vin blanc est plus doux que* du vin rouge. (inspiré par Wilmet, 2003 : 165)
- [85] Détrompe-toi ! *Du vin blanc est plus* doux.

À l'instar de ce qui fut remarqué plus haut, l'ajout d'un modifieur du nom peut également favoriser le déclenchement d'une lecture générique avec un prédicat *i-level*. Le modifieur et le prédicat entretiennent alors un lien particulièrement fort.

- [86] *Du café non torréfié* n'a pas de saveur.

Quant à la présence d'un auxiliaire modal (cf. Olsson-Jonasson, 1986 ; Carlier, 1989, 1998) ou d'une négation, implicite ou explicite, ces deux procédés peuvent eux aussi servir la lecture générique par *du N*. Les exemples authentiques ne manquent pas sur la toile. Il importe seulement de les rechercher sur des sites propices à la discussion et donc à la polémique, car ils réclament à leur tour un contexte argumentatif fort.

- [87] ¼ tasse de cheddar fort râpé (ou de Monterey Jack, facultatif selon la recette originale, mais *du fromage n'est jamais* facultatif selon moi, hihi) (internet)
- [88] mais *du beurre sera toujours* du beurre. (internet)
- [89] Pour être bon, *du jus d'orange doit* être doux.
- [90] *Du café peut* être très profitable aux personnes qui, ayant un excédent de poids, suivent un régime. (internet)
- [91] je te conseille de prendre rv avec ton médecin car je sais que *du sang* dans les urines *peut* venir d'un cancer de la vessie. (internet)

4.3.2. Les prédicats caractérisants *s-level*

La facilité d'association à des prédicats comme *se regarder, s'attirer, etc.* remarquée pour *des N* est évidemment impossible pour *du* en raison du trait continu du partitif singulier, qui force à ne voir dans l'ensemble Q formé par l'extension du N que la présence d'un seul individu. La pluralité suggérée par *des N* ne se rencontrant pas avec *du N*, ce type de verbe n'aurait de raison de s'associer à un SN en *du*. Force est toutefois d'admettre que les autres prédicats *s-level* ne sont pas monnaie courante aux côtés de *du N*. La « mise en scène », pour reprendre les termes de Carlier (2000 : 185), d'une propriété transitoire appliquée à une partie

de l'ensemble Q en vue de l'étendre à sa totalité, ne semble pas recueillir les faveurs des linguistes. Ce type d'énoncés existe néanmoins, moyennant tantôt l'ajout d'un élément, tantôt une modification d'ordre syntaxique, comme ce fut le cas préalablement pour *des N*.

À nouveau, puisque nous sommes en lecture thétique, la réfutation plus ou moins forte du prédicat peut satisfaire à la recevabilité d'un énoncé générique en *du N*, éventuellement augmenté d'un opérateur de généralité.

- [92] Non ! *De l'*herbe ne devient *pas / jamais* jaune lorsqu'elle est arrosée. (inspiré d'Anscombe, 1996)

De même, l'adjonction d'un modifieur au substantif du SN sujet peut entraîner la lecture universelle d'un énoncé ouvert par *du N*.

- [93] *De l'*herbe *qu'on n'arrose pas* jaunit. (Anscombe, 1996 : 100)

L'insertion d'un auxiliaire modal peut aussi faciliter l'acceptation d'un énoncé générique en *du N*.

- [94] On a du mal à comprendre comment *de l'eau peut* être solide à cette température (internet)
[95] *Du café doit* être servi bien chaud quand il fait froid dehors !

Pour terminer, le recours à l'une ou l'autre manipulation syntaxique peut aussi favoriser la lecture générique d'un énoncé où *du N* est sujet. De la même manière que les prédicats *i-level*, en effet, les prédicats *s-level* acceptent la reprise homogénéisante du SN par le déictique *ça* ([96]) ; ils acceptent également de mettre en concurrence deux SN par le biais d'une structure comparative ([97]).

- [96] Sauf que *du* maïs *ça* se moissonne plus en ce moment qu'en plein mois d'août. (internet)
[97] *Du* vin blanc désaltère *mieux que* du vin rouge, en été. (inspiré de Wilmet, 2003 : 165)

4.3.3. Les prédicats d'espèce

Comme *des N*, *du N* se lie prototypiquement mal aux prédicats d'espèce :

- [98] **De l'eau* est en voie de disparition.
[99] **De l'eau* existe.

La reprise par un homogénéisateur tel que *cela* ou *ça*, en revanche, autorise l'association de *du N* avec un prédicat d'espèce. La justification est-elle à rapprocher de l'explication apportée précédemment pour *des N* ?

- [100] *Du* savon, *ça* existe ! (internet)

4.4. Finalement, la lecture universelle pour *du N*...

Alors que le prédicat permet quelquefois l'explicitation d'une quantité dans le cas de *des* tendant alors vers la lecture catégorique, le processus se montre impossible pour *du*,

article pour lequel l'on ne saurait apporter de précision quantitative sinon par l'emploi d'un autre quantifiant. La lecture thétiq ue, en ce sens, apparaît comme la solution pour que puisse naître une lecture générique des énoncés où *du N* occupe la position de sujet. Car à l'intérieur de ce cadre, le manque de précisions quantitatives occasionné se voit compensé par un rhème prépondérant.

Jusqu'à présent, nous avons fait état de la possibilité pour *du N* d'être rattaché à une prédication universelle. Nous avons en effet pu constater qu'une lecture générique pouvait être rendue par *du N* + prédicat *i-level* / *s-level* par l'intervention des mêmes procédés qui sous-tendaient l'accès à l'universalité étudiés pour *des N*. L'ajout d'un élément dans le rhème (négation, auxiliaire modal) ou dans le thème (modifieur nominal) permet l'extension au reste de l'ensemble Q de la prédication qui portait initialement sur la partie – non définie, rappelons-le – sélectionnée par *du N* (fig. 5). La généricité est ainsi obtenue par l'élargissement de la propriété prédiquée à l'ensemble de la classe Q.

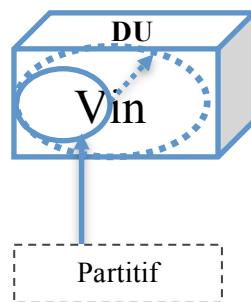


Figure 5 : Généricité rendue par l'ajout d'un élément dans l'énoncé

Une seconde manière pour *du N* d'apparaître à la tête d'un énoncé générique recevable est celle de recourir à l'une des deux tournures syntaxiques particulières également utilisées par *des N*. Il s'agit de la reprise du SN *a posteriori* par un déictique et de l'emploi d'une structure comparative où la comparaison opérée peut être explicite ou sous-entendue. Ces deux phénomènes concernent à la fois les prédicats qui dénotent un état temporaire et ceux qui rendent compte d'une propriété permanente liée à l'entité désignée.

Dans un contexte de reprise par *ça* ou *ce*, premièrement, la généricité est permise parce que la partition amorcée se voit compensée par un élément homogénéisateur de la matière, qui permet de reporter sur la totalité de l'ensemble Q le prédicat rattaché. L'indication d'une quantité peu claire que rendait *du N* est ainsi renversée *a posteriori* par l'apport d'une autre information quantitative qui réfère cette fois à la totalité de l'ensemble, information véhiculée par le pronom de reprise. Ce pronom trouve une seconde application. De par sa présence dans l'énoncé, s'opère un mouvement d'extraction qui permet de sortir de l'ensemble dans lequel *du* nous faisait entrer peu avant. Il en résulte la possibilité pour le locuteur de porter un regard extérieur sur l'ensemble référé, qui est alors estimé en tant que classe. Le résultat obtenu approche, par conséquent, la perception que rendrait *le N* de l'être ou l'objet. Les deux énoncés ne sauraient toutefois être tout à fait identiques, puisque *du* générique est lié à une lecture thétiq ue de l'énoncé tandis que seule est possible une lecture catégorique du *le* générique.

Cette manipulation syntaxique se particularise en ce qu'elle permet non seulement l'adjonction de prédicats *i-level* et *s-level* à *du N* générique sujet, mais aussi la mise en

relation de prédicats d'espèce avec ce même SN, ce qui était jusqu'ici l'apanage des articles définis.

L'emploi d'une structure comparative peut également donner lieu à une lecture universelle avec *du*. Parce que cette structure met en balance deux (sous-)classes, celle du vin blanc et celle du vin rouge par exemple, on assiste dans ce type d'énoncé à une homogénéisation, forte et spontanée, des parties originellement (mal-)définies. Ce n'est en effet pas deux portions qui sont opposées en [97], mais bien deux sous-classes de vin. L'utilisation d'une structure comparative permet ainsi de dépasser l'effet de partition pour aller jusqu'à son occultation, au profit de la mise en contraste de deux ensembles regardés en tant qu'ensembles, c'est-à-dire perçus de l'extérieur. Au final, donc, la généralité est rendue de la même manière que lors du recours à un pronom de reprise, illustrée ci-dessus (fig. 7). Ce constat nous renvoie à cette question déjà traitée dans le cadre de la reformulation par *ça* ou *cela*, à savoir pourquoi il est utile de recourir à cette tournure quand *le vin blanc est meilleur que le vin rouge* est moins coûteux en termes cognitifs. Rappelons simplement que de l'un et l'autre énoncé se dégage une lecture différente.

5. De la place des structures *des N* et *du N* dans le système langagier

Au terme de ce cheminement, l'on ne peut qualifier – si certains en doutaient encore – le système langagier d'*incohérent*. Cette contribution nous a en effet donné l'occasion d'attirer l'attention sur le double système instauré dans la langue française pour exprimer la généralité. Que cela soit en lecture *catégorique* ou en lecture *thétique* (également appelée *athématique*), le locuteur dispose d'une palette variée pour rendre universelle une phrase. Une situation polémique par exemple pourrait inviter un locuteur à donner une lecture thétique de son énoncé. Il utilisera pour ce faire soit l'article *du* (devant les noms massifs), soit la forme indéfinie plurielle *des* (devant les noms comptables) en fonction de l'entité à laquelle il fait référence. Mais quel que soit l'article utilisé, le locuteur garde sa liberté et peut appréhender l'entité de la manière qu'il souhaite : en l'examinant de l'intérieur ou, à l'inverse, en portant sur elle un regard extérieur. Si le locuteur préfère s'en tenir à une lecture catégorique, il recourt plus facilement à l'article *le* s'il veut donner à l'interlocuteur l'image d'un objet unique appréhendé de l'extérieur ; à la forme *les* s'il désire porter le même regard extérieur sur la classe considérée à présent comme un ensemble d'entités ; à *un* s'il souhaite tenir sur l'ensemble un point de vue partitif dont la prédication sera étendue à la totalité des êtres ou objets qui composent cet ensemble ; éventuellement à *des* si le prédicat permet d'enclencher le même mécanisme d'étendue de l'extensité (*i.e. s'attirer, se regarder, etc.*).

En conclusion, chaque énoncé est fonction du contexte dans lequel il s'inscrit, argumentatif ou non par exemple, comme il est tributaire de la manière dont tel ou tel article appréhende le nom. Kuroda écrivait par ailleurs au propos du lien qui unit le contexte et le type de lecture : « Une phrase générique [...] doit être du type sujet-prédicat et représenter un jugement catégorique, à moins qu'elle ne soit enchâssée dans certains contextes ou donnée comme réponse à une question. » (1973 : 104). Le locuteur qui emploie donc un énoncé générique en *du N* ou *des N*, l'utilise plus couramment pour la lecture thétique qu'il dégage et que requiert la situation. Car le recours à une lecture athématique ne peut se faire, comme l'a précisé Kleiber, que s'il y a « une saillance préalable » (1998 : 109), une information donnée par un allocutaire sur laquelle désire revenir le locuteur, ce qui est le cas en situation argumentative, notamment polémique. Les énoncés génériques en *du N* et *des N* répondent donc à une « exigence discursive » (*ibid.*) et c'est ainsi que se justifierait leur apparition.

Bibliographie

- ANSCOMBRE Jean-Claude, 1996, « Partitif et localisation temporelle », *Langue française*, 109/1, p. 80-103.
- BEAUSEROY Delphine, 2009, *Syntaxe et sémantique des noms abstraits statifs : des propriétés verbales et adjectivales aux propriétés nominales*, thèse de doctorat en ligne, Nancy.
- BURTON-ROBERTS Noel, 1977, « Generic Sentences and Analyticity », *Studies in Language*, 1/2, p. 155-196.
- CARLIER Anne, 1989, « Généricité du syntagme nominal sujet et modalités », *Travaux de linguistique*, 19, p. 33-56.
- CARLIER Anne, 1998, « Norme et (a)normalité dans les phrases génériques », in PAUCHARD J., TYVAERT J.-E. (dir.), *La variation (domaine anglais). La généricité*, Reims, Presses Universitaires de Reims, p. 107-144.
- CARLIER Anne, 2000, « Les articles *du* et *des* en synchronie et en diachronie : une analyse de leur résistance à l'interprétation générique », *Revue Romane*, 35, p. 177-206.
- CARLSON Greg, 1977, « A unified analysis of the English bare plural », *Linguistics and Philosophy*, vol. 1, 3, p. 413-456.
- CARLSON Greg, 1982, « Generic Terms and Generic Sentences », *Journal of Philosophical Logic*, vol. 11, p. 145-181.
- COHEN Ariel, 2001, « On the Generic Use of Indefinite Singulars », *Journal of Semantics*, 18, p. 183- 209.
- CORBLIN Francis, 1987, *Indéfini, défini et démonstratif : constructions linguistiques de la référence*, Genève, Droz.
- CORBLIN Francis, 1989, « Spécifique-générique : un modèle pour les indéfinis », *Modèles linguistiques*, vol. XI, p. 11-36.
- CORNISH Francis, 2005, « Une approche pragmatique-discursive des phrases "thétiques" », in LAMBERT F., NØLKE H. (dir.), *La syntaxe au cœur de la grammaire*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, p. 75-84.
- CURAT Hervé, 1999, *Les déterminants dans la référence nominale et les conditions de leur absence*, Genève, Droz.
- DANON-BOILEAU Laurent, 1989, « La détermination du sujet », *Langages*, 94, p. 39-72.
- DE SWART Henriëtte, 1994, « Indéfini et généricité », *Faits de langues*, 4, p. 139-146.
- DOBROVIE-SORIN Carmen, 1997, « Classes de prédicats, distribution des indéfinis et la distinction thétique-catégorique », *Le Gré des langues*, p. 58-97.
- DOBROVIE-SORIN Carmen, BEYSSADE Claire, 2004, *Définir les indéfinis*, Paris, Editions CNRS.
- FURUKAWA Naoyo, 1986, *L'article et le problème de la référence en français*, Tokyo, Editions France Tosho.
- FURUKAWA Naoyo, 2006, « Énoncés athématiques, point d'ancrage et indéfinis », in CORBLIN F., FERRANDO S., KUPFERMAN L., *Indéfini et prédication*, Paris, PUPS, p. 83-96.
- GALMICHE Michel, 1985, « Phrases, syntagmes et articles génériques », *Langages*, 79, p. 1-39.
- GALMICHE Michel, 1986, « Note sur les noms de masse et le partitif », *Langue française*, vol. 72, 1, p. 40-53.
- GREVISSE Maurice, 2007¹⁴, *Le bon usage : grammaire française*, revu par GOOSSE André, Paris, Duculot.

- HEYD Sophie, 2003, *L'interprétation des syntagmes nominaux en DES et DE en position sujet: généricité, habitualité et incorporation sémantique*, thèse de doctorat, Université de Strasbourg (en ligne : <http://sophieheyd.free.fr/documents/SHeydthese.pdf>).
- HEYD Sophie, 2006, « Prédication et interprétation générique des syntagmes nominaux en *des* en position sujet », actes du colloque *Indéfinis et prédications en français*, Paris, 3-5 octobre 2002, CORBLIN F., FERRANDO S., KUPFERMAN L. (dir.), *Indéfini et prédication*, Presses Universitaires de Paris-Sorbonne, p. 279-290.
- JACKENDOFF Ray, 1991, « Parts and Boundaries », *Cognition*, 41, p. 9-45.
- KLEIBER Georges, 1986, « Généricité et implication ou l'histoire d'un couple », *Travaux de linguistique et de littérature*, 24, p. 67-83.
- KLEIBER Georges, 1989, *L'article LE générique. La généricité sur le mode massif*, Genève, Droz.
- KLEIBER Georges, 1992, « De *L'énigme du cosmonaute* au paradoxe du même nom ou lorsque les articles génériques débarquent sur la lune », *Travaux de Linguistique*, 24, p. 35-49.
- KLEIBER Georges, 1998, « *Des cerisiers, ça fleurit au printemps* : une construction bien énigmatique », in WERNER E. et al. (dir.), *Et multum et multa, Festschrift für Peter Wunderli*, Tübingen, Narr, p. 95-111.
- KLEIBER Georges, LAZZARO H., 1987, « Qu'est-ce qu'un syntagme nominal générique ? », in KLEIBER G. (dir.), *Rencontre avec la généricité*, Paris, Klincksieck, p. 73-111.
- KRIFKA Manfred et al., 1995, « Genericity: an introduction », in CARLSON G. N. & PELLETIER F. J. (dir.), *The Generic Book*, Chicago, Chicago University Press, p. 1-124.
- KURODA S. Y., 1973, « Le jugement catégorique et le jugement théique. Exemples tirés de la syntaxe japonaise », *Langages*, 30, p. 81-110.
- LAMBRECHT Knud, POLINSKY Maria, « Typological variation in sentence-focus constructions », in SINGER K. et al. (dir.), *Papers from the Panels, 33rd Regional meeting of the Chicago Linguistic Society*, CLS, 1997, p. 189-206.
- LAWLER J., 1977, « Quelques problèmes de référence », *Langages*, 48, p. 100-119.
- LEEMAN Danielle, 2004, *Les déterminants du nom en français : syntaxe et sémantique*, Paris, PUF.
- MILNER Jean-Claude, 1978, *De la syntaxe à l'interprétation : quantités, insultes, exclamations*, Paris, Seuil.
- MARTIN Robert, 1983, « De la double "extensité" du partitif », *Langue française*, vol. 57, 1, p. 34-42.
- MARTIN Robert, 1986, « Les usages génériques de l'article *le* et la pluralité », in DAVID J., KLEIBER G. (dir.), *Déterminants : syntaxe et sémantique*, Paris, Klincksieck, p. 187-202.
- MULLER Claude, 2006, « Indéfinis vagues, cardinaux et distributivité », in CORBLIN F., FERRANDO S., KUPFERMAN L. (dir.), *Indéfini et prédication*, Paris, Presses de l'Université Paris-Sorbonne, p. 461-476.
- OLSSON-JONASSON Kerstin, 1986, « L'article indéfini générique et la structure de l'énoncé », *Travaux de linguistique et de littérature*, 24, p. 309-345.
- OLSSON-JONASSON, Kerstin, 1986, « L'article indéfini générique et l'interprétation des modaux », in KLEIBER G., DAVID J. (dir.), *Déterminants : syntaxe et sémantique*, Paris, Klincksieck, p. 217-226.
- PLATTEAU Frank, 1980, « Definite and Indefinite Generics », in VAN DER AUWERA J. (dir.), *The Semantics of Determiners*, London, Croom Helm, p. 112-123.
- ROIG Audrey, 2011, *Le traitement de l'article en français après 1980*, Bruxelles, PIE - Peter Lang.
- SASSE Hans-Jürgen, « Thethetic/categorial distinction revisited », *Linguistics*, 25, 1987, p. 511-580.

- VAN LANGENDONCK Willy, 1980, « On a Narrow Conception of Genericness », *Linguistics*, 18, p. 1085-1094.
- VAN RAEMDONCK Dan *et al.*, 2011, *Le sens grammatical. Référentiel à l'usage des enseignants*, Bruxelles, PIE-Peter Lang.
- VOGELEER Svetlana, TASMOWSKI Liliane, 2005, « Les N, un N et des N en lecture générique », *Travaux de Linguistique*, 50/1, p. 53-78.
- WILMET Marc, 1985, « *A kiwi abounds in this area* : Note sur l'article "indéfini générique" », in DEBUSSCHER G., VAN NOPPEN J.-P. (dir.), *Communiquer et traduire : hommages à Jean Dierickx*, Bruxelles, Éd. de l'Université Libre de Bruxelles, p. 219-226.
- WILMET Marc, 1986, *La détermination nominale*, Paris, PUF.
- WILMET Marc, 1988, « Contre la généricité », *Lingua*, 75, p. 231-250.
- WILMET Marc, 1992, « *L'énigme du cosmonaute* : suite et non fin », *Travaux de Linguistique*, 24, p. 51-56.
- WILMET Marc, 2003³, 2010⁵, *Grammaire critique du français*, Bruxelles, Duculot.